



COLLECTIVITÉS

Pièces techniques complémentaires
à joindre au dossier de demande d'aide concernant :

La qualité des milieux aquatiques et la lutte contre l'érosion de la biodiversité

Etudes

- Cahier des charges de l'étude

Travaux sur ouvrages

- Mémoire explicatif (résultat des études préalables, opportunité, contenu, description de l'état actuel et des aménagements envisagés, Cahier des Clauses Techniques Particulières, Bordereau des Prix Unitaires, Détail Quantitatif Estimatif...)
- Délibération adoptant le programme de travaux
- Carte(s) précise(s) de localisation des travaux (photos si existantes)
- Arrêté préfectoral autorisant les travaux, s'il existe, ou récépissé de déclaration
- Pour les travaux sur ouvrages : pièces justifiant l'existence légale de l'ouvrage (droit d'eau et/ou règlement d'eau), code ROE s'il existe

L'agence se réserve la possibilité de demander d'autres pièces complémentaires à celles énumérées ci-dessus